



*Trop peu, trop tard, selon la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac*

## **Les nouvelles restrictions fédérales sur la promotion des cigarettes électroniques ne changeront presque rien au Québec où le vapotage chez les jeunes continue d'augmenter**

**Montréal, 19 Décembre 2019** — "Nous sommes soulagés de voir enfin [le gouvernement fédéral commencer à réagir](#) face à la promotion tape-à-l'œil et agressive en faveur des produits de vapotage qui tapisse le pays, mais il est difficile d'applaudir un geste qui arrive tellement tard et qui, manifestement, ne suffira pas à renverser la tendance croissante du vapotage chez les jeunes", explique **Flory Doucas, codirectrice et porte-parole de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac.**

"Nous reconnaissons que l'honorable Patty Hajdu a fait plus pour adresser concrètement l'enjeu du vapotage chez les jeunes au cours du mois qui s'est écoulé depuis sa nomination au poste de ministre de la Santé que le gouvernement libéral a fait au cours de la dernière année, soit depuis que Santé Canada a eu accès (en novembre 2018) aux statistiques révélant une augmentation spectaculaire du nombre de jeunes qui vapotent. Mais, honnêtement, des fortes restrictions sur la promotion et quelques règles de base sur l'emballage sans limiter les saveurs ni le taux de nicotine sont inadéquates pour réduire de manière efficace l'attrait de ces produits pour les jeunes ainsi que la puissante dépendance à la nicotine qu'ils engendrent."

"Combien de temps et de combien de preuves le gouvernement fédéral a-t-il besoin pour enfin mettre en œuvre la gamme de mesures urgentes et pertinentes pour contrer le vapotage chez les jeunes sur tous les fronts, comme le demandait [en octobre dernier](#) le Conseil des médecins hygiénistes en chef?"

Les mesures sur la promotion des produits de vapotage proposées par le gouvernement fédéral existent essentiellement au Québec depuis 2016 et, dans le contexte actuel, n'ont pas été suffisantes pour empêcher l'augmentation continue du vapotage chez les adolescents Québécois. En effet, les statistiques les plus récentes montrent que le vapotage chez les jeunes du secondaire au Québec a grimpé de 70% entre [2016/2017](#) et [2018/2019](#), passant de 9,8% à 16,7%.

"Les restrictions mises de l'avant par le gouvernement fédéral sont les bienvenues pour le reste du Canada, mais des mesures très similaires n'ont pas réussi à contrer l'augmentation flagrante du vapotage chez les jeunes au Québec. Au lieu de simplement niveler les mesures fédérales à ce qui existe au Québec, pourquoi ne pas proposer des restrictions plus fortes et plus efficaces que celles qui se sont déjà avérées impuissantes pour freiner l'augmentation du vapotage chez les jeunes? Des restrictions urgentes sur les saveurs et sur la concentration de nicotine étaient de mise il y a déjà très longtemps et il n'y a toujours pas d'engagement ferme du fédéral pour mettre en place de telles mesures dans un échéancier spécifique et rapide. La standardisation des produits de vapotage et de leurs emballages ainsi que des taxes spécifiques sur les produits eux-mêmes visant à contrecarrer les stratégies de bas prix sont elles aussi nécessaires."

"Plus de 18 mois après leur légalisation, les produits nicotiques de vapotage ne sont toujours soumis à aucune règle spécifique concernant les additifs, la teneur en nicotine et des mises en garde adaptées aux multiples risques pour la santé liés au vapotage. Les saveurs demeurent sans restriction et les produits ne sont soumis à aucune taxe spécifique, ce qui veut dire que les fabricants peuvent les vendre au prix qu'ils veulent."